



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Travail et affaires sociales : personnel

Question écrite n° 49313

Texte de la question

M. Gerard Leonard appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'inquietude exprimee par les controleurs du travail du fait du retard apporte quant a la revalorisation de leur carriere. En effet, deux ans apres la publication du decret fonction publique portant application du protocole Durafour aux agents de categorie B, aucune mesure effective n'est intervenue a l'egard des controleurs du travail. Il lui demande de bien vouloir preciser l'etat d'avancement de ce dossier et le cas echeant les obstacles qui pourraient s'opposer a la mise en application de la revalorisation attendue par les fonctionnaires concernes.

Données clés

Auteur : [M. Léonard Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49313

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1167